Depuis 2012, Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, a déployé un arsenal de mesures important pour lutter contre le tabac. Aujourd'hui, ces mesures portent leurs fruits : comme l'indique le tableau de bord (décembre 2016) des indicateurs relatifs au tabagisme en France publié ce jour, les ventes de cigarettes ont reculé de 14,3 % par rapport à décembre 2015. Les ventes de traitements d'aide à l'arrêt du tabac ont augmenté de 13,1 %. Des chiffres encourageants, qui suivent le «Moi(s) sans tabac», organisé en novembre 2016.

Depuis 2012, Marisol TOURAINE a pris des mesures fortes pour protéger les générations actuelles et futures contre les conséquences sanitaires, environnementales et économiques du tabagisme, qu'il s'agisse du triplement du remboursement des substituts nicotiniques (comme les patchs), du pictogramme «femme enceinte» sur les paquets de cigarettes, de l'interdiction de fumer dans les aires de jeux pour enfants ou encore de la création d'un fonds de prévention du tabagisme.
La ministre a par ailleurs lancé en novembre 2016 le « Moi(s) sans tabac », le premier défi de santé publique grandeur nature jamais organisé en France, afin d'inciter un maximum de personnes à arrêter de fumer (180 000 personnes s'étaient inscrites au dispositif).

Après les données encourageantes publiées en septembre 2016 sur la consommation de tabac des lycéens en 2015, les chiffres publiés ce jour par l'observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) confirment l'efficacité des mesures mises en place par le Gouvernement :

· par rapport à décembre 2015, les ventes de cigarettes ont reculé de 14,3 % et celles de tabac à rouler de 6,9 % ;

· les ventes de traitements d'aide à l'arrêt ont augmenté de 13ÂÂ %, avec une nette progression de la vente de patchs (+ 49 %) ;

· l'effet de l'opération « Moi(s) sans tabac » sur les appels à Tabac info service est sans conteste : + 57 % d'appels et + 32 % d'appels traités par les tabacologues.

Sur l'ensemble de l'année 2016, le volume des ventes de cigarettes a reculé de 1,6 % par rapport à l'année 2015.

Le paquet neutre, seul conditionnement disponible depuis le 1er janvier, devrait amplifier ces bons résultats dans les mois à venir.

« *Ce recul des ventes de cigarettes est une excellente nouvelle ! Nos efforts doivent être poursuivis, amplifiés. Avec plus d'un tiers des Français qui se déclarent fumeurs et près de 80 000 morts par an, la France est malade du tabac. J'ai choisi, depuis 2012, de combattre sans relâche ce fléau . C'est le sens de ces mesures.* » a déclaré Marisol TOURAINE

Lien vers le rapport complet